

## Fonds conjoint ODD

Rapport narratif final fondé sur des preuves

### PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT ODD – COMPOSANTE 1

Date de rapport : 22 septembre 2023

#### **Titre du programme et pays**

Pays : TOGO

Titre du programme conjoint (JP) : Améliorer le financement du développement pour la réalisation des ODD au Togo

Numéro de référence du projet du bureau MPTF : 00122164 FC1 2020 TOGO

#### **Durée du programme**

Date de début (jour mois année) : 01/07/2020

Date de fin d'origine (jour mois année) : 30/06/2022

Date de fin réelle (jour mois année) : 31/12/2022

Les agences ont-elles fermé le programme de manière opérationnelle dans son système : oui/non

Date de clôture financière prévue:

#### **Organisations participantes / Partenaires**

CR (nom et email): RCa.i - Dr Fatoumata Binta Diallo, [diallof@who.int](mailto:diallof@who.int)

Point focal du gouvernement (ministère/agent, nom et adresse e-mail du point focal) : Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération Bèguèdouwè PANETO Secrétaire Général, [panetob1@gmail.com](mailto:panetob1@gmail.com)

Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétaire Permanent aux Réformes, AKAYA Kpowbié Tchasso Stéphane ; [stephane.akaya@gmail.com](mailto:stephane.akaya@gmail.com)

Point focal RCO (nom et email du point focal) : Bibata Dillé, Economiste, [dille@un.org](mailto:dille@un.org)

Chef PUNO (nom et email du point focal): PNUD, El Allassane Baguia, Spécialiste du financement du Développement, [el-allassane.baguia@undp.org](mailto:el-allassane.baguia@undp.org)

Autres points focaux PUNO (noms et e-mails des points focaux) : UNICEF, Mohamed El Bechir, Chef de la politique sociale, [melbechir@unicef.org](mailto:melbechir@unicef.org)

| <b>Budget du programme (USD)</b>  |                                     |                  |                       |
|---|-------------------------------------|------------------|-----------------------|
| Budget total (conformément au document du programme, sans cofinancement) :  |                                     |                  |                       |
| Agence/Autres contributions/Cofinancement (le cas échéant):   |                                     |                  |                       |
| Contribution conjointe au Fonds ODD <sup>1</sup> et répartition du cofinancement, par organisation bénéficiaire : |                                     |                  |                       |
| Agence/autres   | Contribution conjointe au Fonds ODD | Cofinancement    | Total                 |
| PUNO1PNUD   |                                     | 924 045 \$US     | 924 045 \$US          |
| PUNO2UNICEF   |                                     | 200 000 \$US     | 200 000 \$US          |
| <b>Total</b>  | <b>1 000 000 \$US</b>               | <b>1 124 045</b> | <b>2 124 045 \$US</b> |

| <b>Détails du consultant externe</b>                                   |
|--|
| Nom : Dr KOSSI Sénamé Dodzi  |
| Titre et organisation (le cas échéant): Expert indépendant             |
| E-mail: <a href="mailto:kossidodzi@gmail.com">kossidodzi@gmail.com</a> |

<sup>1</sup>La contribution au Fonds conjoint pour les ODD correspond au montant transféré aux organisations des Nations Unies participantes – voir [PASSERELLE du bureau MPTF](#).

## Table des matières

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| Abréviations.....  | 5                                  |
| Contexte.....  | 6                                  |
| Résultats du programme conjoint .....  | 6                                  |
| 1. Aperçu des résultats stratégiques finaux.....   | 7                                  |
| 1.1. Évaluation globale (max 100 mots) .....   | 7                                  |
| 1.2. Principaux résultats obtenus (max 500 mots) .....   | 7                                  |
| 1.3. Résultats obtenus sur les éléments constitutifs du financement du cadre de financement national<br>intégrés/ODD (max 2 pages) ..... | 8                                  |
| 1.4. Contribution à l'accélération des ODD .....   | 10                                 |
| 1.5. Contribution aux flux de financement des ODD (max 500 mots).....  | 11                                 |
| 1.6. Résultats obtenus en contribuant à la réforme du système de développement des Nations Unies au Togo<br>(max 500 mots).....          | 12                                 |
| 1.7. Résultats obtenus sur des questions transversales (max 200 mots).....   | 12                                 |
| 1.8. Résultats obtenus sur la récupération COVID-19 (max 200 mots).....  | 13                                 |
| 1.9. Partenariats stratégiques (max 500 mots) .....  | 13                                 |
| 1.10. Financement complémentaire mobilisé (max 300 mots).....  | 13                                 |
| 2. Résultats par JP Outcome et Output .....  | 14                                 |
| 2.1. Résultats obtenus par les résultats globaux du Fonds (max 500 mots) .....   | 14                                 |
| 2.2. Résultats obtenus par résultat du programme conjoint (max 500 mots) .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 2.3. Résultats obtenus par le produit du programme conjoint (max 500 mots).....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 3. Défis et changements .....  | 16                                 |
| 3.1. Défis rencontrés par JP (max 300 mots) .....  | 16                                 |
| 3.2. Modifications apportées à JP (le cas échéant) (max 200 mots) .....  | 16                                 |
| 4. Durabilité et appropriation nationale.....  | 17                                 |
| 4.1. Durabilité et appropriation nationale (max 500 mots).....   | 17                                 |
| 5. Communications .....  | 18                                 |
| 5.1. Produits de communication (max 300 mots) .....  | 18                                 |
| 5.2. Événements .....  | 19                                 |
| 6. Leçons et meilleures pratiques .....  | 19                                 |
| 6.1. Principaux enseignements tirés, meilleures pratiques et recommandations sur le financement des ODD<br>(max 300 mots).....           | 19                                 |
| 6.2. Principaux enseignements tirés et meilleures pratiques, et recommandations sur la programmation<br>conjointe (max 300 mots).....    | 20                                 |
| Annexes.....   | 22                                 |

|  |    |
|--|----|
| Annexe 1 : Cadre de résultats consolidé .....      | 22 |
| Annexe 2 : Liste des documents stratégiques .....  | 24 |
| Annexe 3. Supports de communication.....           | 26 |
| Annexe 4 : Commentaires des parties prenantes..... | 27 |

## Abréviations

|            |  |
|------------|--|
| API-ZF     | Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche                  |
| BSG        | Budgétisation sensible au genre  |
| CCNUCC     | Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques             |
| CDN        | Contribution déterminée au niveau national                                     |
| CEDEAO     | Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’ouest                        |
| CNFI/ INFF | Cadre national de financement intégré/ Integrated national financing framework |
| CNUCED     | Convention des nations unies pour le commerce et le développement              |
| COVID      | Coronavirus disease  |
| EFD        | Évaluation du financement du développement                                     |
| EPI        | Examen de politique d’investissement   |
| FdR        | Feuille de route gouvernementale   |
| FEM        | Fonds pour l’environnement mondial   |
| FVC        | Fonds Vert pour le Climat  |
| IDE        | Investissement direct étranger   |
| ODD        | Objectifs de développement durable   |
| ONG        | Organisation non gouvernementale   |
| PNUD       | Programme des Nations Unies pour le développement                              |
| PPP        | Partenariat public-privé   |
| PTF        | Partenaires techniques et financiers   |
| UNICEF     | Fonds des Nations Unies pour l’enfance   |
| ZLECAf     | Zone de libre-échange continentale africaine                                   |

## Contexte

Le Togo est un pays situé en Afrique de l'Ouest. Il est peuplé de 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes (48,7% de la population) et 4 150 988 femmes (51,3 % de la population)<sup>2</sup>.

Le Togo appartient à la catégorie des pays les moins avancés (PMA) et se caractérise par une économie essentiellement agricole, ouverte et relativement vulnérable aux chocs externes, comme l'a montré l'impact de la pandémie de COVID-19. La croissance économique du pays est estimée à 2,0% en 2020. Elle s'est accélérée en 2021 pour se situer à 6,0%. Elle est projetée à 5,8% en 2022<sup>3</sup>. Toutefois, il reste parmi les pays les plus pauvres du monde, avec un PIB par habitant estimé à 4.230,6 milliards FCFA en 2019 (6,35 milliards USD, après le rebasage opéré en septembre 2020), le plaçant au 39ème rang des économies africaines<sup>4</sup>. Le taux de croissance du pays, bien que satisfaisant, ne se traduit pas encore suffisamment par une réduction significative de la pauvreté ou une meilleure distribution des richesses, ni par une répartition géographique équilibrée du développement. Dans le classement de l'Indice de développement humain (IDH), le Togo est classé à la 162ème place (0,539) en 2021/2022 sur 191 pays.

Toutefois, le pays nourrit de grandes ambitions, aussi bien en termes de développement économique que social et vise l'émergence à l'horizon 2030. Ainsi, tirant des leçons de la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée (SCAPE, 2013-2017), le Togo a initié un vaste et ambitieux plan national de développement (PND, 2018-2022) qui intègre 42 cibles priorisées des ODD.

Partant des leçons apprises de l'impact du COVID-19, et pour amorcer la reprise graduelle de l'économie nationale, le Gouvernement a réajusté ce plan et adopté en octobre 2020 la feuille de route gouvernementale Togo 2025 qui constitue aujourd'hui, le seul cadre de développement arrimé avec l'agenda 2030. Cette feuille de route a pour vision de « faire du Togo un pays de paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ». Elle est déclinée en 10 ambitions et 42 projets et réformes prioritaires devant permettre de renforcer la résilience et la relance de l'économie post COVID.

C'est dans ce contexte de mise en œuvre de la FRG qu'intervient le projet « Amélioration du financement du développement pour la réalisation des ODD au Togo ». Financé par le Fonds conjoint pour les Objectifs de développement durable (SDGs Fund) et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le programme vise globalement, à travers la mise en place d'un Cadre National de Financement Intégré (CNFI) et d'actions ciblées, à contribuer à créer les conditions d'une augmentation des ressources pour soutenir le financement des ODD ainsi que les priorités nationales inscrites dans la nouvelle vision gouvernementale adoptée en octobre 2020 et contenue dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Spécifiquement, le programme vise à (i) élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de financements durables, soutenue par un mécanisme institutionnel et tenant compte de l'effet de la COVID-19, (ii) intégrer les systèmes, plans et instruments de planification et de financement, (iii) mobiliser des ressources privées - nationales et internationales - pour répondre aux besoins de financement durable de la feuille de route 2025 et (iv) identifier et contrôler les risques institutionnels et opérationnels dans la chaîne de mobilisation des financements.

Dans l'ensemble, le PC est en phase avec le cadre de référence national pour le développement (FdR) qui reconnaît la nécessité de placer les ODD au cœur des politiques publiques et du dialogue stratégique de l'État avec ses partenaires (secteur privé, société civile et bailleurs de fonds), et de disposer d'un cadre de financement intégré, conformément aux directives de l'Union africaine.

## Résultats du programme conjoint

Le présent chapitre met en lumière les résultats et les changements induits par les activités du programme conjoint. Fondé sur des données probantes, il présente non seulement les résultats de développement, mais aussi souligne comment le PC a contribué à améliorer la cohérence et la coordination des Nations Unies. Il présente également les leçons apprises et les meilleures pratiques qui peuvent être appliquées aux interventions futures.

---

<sup>2</sup> République togolaise, Résultats finaux du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) de novembre 2022, avril 2023

<sup>3</sup> Cadrage macroéconomique, DGEAE/MEF, octobre 2022

<sup>4</sup> Banque mondiale, diagnostic pays secteur privé (CPSD) pour le Togo, projet de rapport, juin 2022

## 1. Aperçu des résultats stratégiques finaux

### 1.1. Évaluation globale (max 100 mots)

Concernant le résultat 1, les principaux produits obtenus sont : (i) l'évaluation du financement du développement (EFD) y compris une feuille de route du CNFI ; (ii) le document d'évaluation du coût de l'ODD 2 ; (iii) les « investments case » de l'éducation, de la nutrition, de la vaccination, de l'hygiène et de l'assainissement. L'examen complet des dépenses dans les quatre secteurs en question est disponible et utilisé par le gouvernement et (iv) la stratégie de financement de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 est élaborée et intégrée. Cependant, le produit « un cadre de dialogue multipartite intégré du financement durable est en place et opérationnel », n'a pas encore abouti. Les textes normatifs prévus à cet effet, pour la mise en place du cadre national de financement intégré (CNFI) n'ont pas encore été pris par le Gouvernement.

Pour le résultat 2, seuls quelques produits sont disponibles. Il s'agit du système d'information intégré pour l'enregistrement des données sur tous les flux financiers est disponible mais en cours d'opérationnalisation avec l'appui de "Development Gateway". Par ailleurs, les produits « les informations du système intégré de gestion des financements durables sont intégrées dans les processus de programmation d'investissements publics de budgétisation (DPBEP/DPPD) et d'efficacité du développement » et « la programmation des contributions des PTF et du privé, sensible au genre est alignée sur la Feuille de route Gouvernementale 2025 pour un financement durable du développement » n'ont pas connu d'activités exécutées, puisque leur réalisation dépend de l'opérationnalisation de la PGA qui est en cours.

Pour ce qui est du Résultat 3, la majorité des produits ont été atteints : plan d'action national de mobilisation des ressources intérieures et innovantes axé sur le financement durable, la stratégie de financement du développement, l'étude sur le potentiel fiscal de l'économie numérique et les stratégies d'imposition. De même, l'Examen de politique d'investissement (EPI) a été réalisé et son rapport lancé le 30 mai 2023. En outre, le portail de l'investissement a été opérationnalisé en novembre 2021 avec en moyenne 3.000 visites par mois et des actions sont en cours pour booster son utilisation.

Les produits « Une politique de diversification des sources et des instruments de financement, et des formules de PPP est mise en œuvre sur les projets phares de la feuille de route et des ODD » et « Une politique de communication sous forme de tournées est établie entre les investisseurs et le gouvernement et des mécanismes d'incitation ciblés pour la promotion des investissements stratégiques sont discutés dans le cadre de la concertation État-secteur privé et du INFF/CNFI » n'ont pas connu de progrès dans leur réalisation. En outre, le dialogue national entre les secteurs privé et public et le forum national sur le financement du développement n'ont pas encore abouti.

Le résultat 4 est réalisé par trois produits : « une cartographie des risques opérationnels dans la chaîne de mobilisation des financements est réalisée et donne lieu à la mise en œuvre d'un plan de continuité opérationnelle » , « les capacités techniques des acteurs publics et privés sont renforcées grâce à un plan de formation et de développement des capacités sur les stratégies et techniques de mobilisation des ressources » et « les règles de transparence et de responsabilité sont intégrées dans les processus de travail de la chaîne de financement et font l'objet de rapports et de publications sur des sites web opérationnels et accessibles ». Ces produits pour la plupart n'ont connu qu'un début d'exécution, leur réalisation dépendant de l'opérationnalisation du cadre national de financement intégré.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du Fonds conjoint pour les objectifs de développement durable (ODD), un instrument novateur destiné à encourager les changements de politique et à stimuler les investissements stratégiques nécessaires pour accélérer la réalisation des ODD.

En effet, dans son dispositif de management, le programme conjoint est tenu d'élaborer un rapport narratif final fondé sur des données probantes (« rapport final ») couvrant un examen des activités et des résultats du programme conjoint au cours de la période de mise en œuvre.

### 1.2. Principaux résultats obtenus (max 500 mots)

L'évaluation de la mise en œuvre du programme conjoint a permis d'identifier trois principaux résultats transformateurs capables d'un changement systémique.

Le premier résultat majeur concerne le rapport d'évaluation du financement du développement (DFA) y compris la feuille de route de mise en œuvre de l'INFF/CNFI. De plus, les « investments cases » de la vaccination, de l'éducation, de la nutrition et de l'hygiène et assainissement élaborés constituent d'importants outils de plaidoyers en faveur de la mobilisation des financements dans ces secteurs dans la perspective de l'atteinte des ODD.

Le second résultat concerne l'intégration des systèmes de planification et de financement, des plans et des instruments. La réhabilitation et l'opérationnalisation de la plateforme informatisée de gestion de l'aide (PGA) et l'utilisation des informations disponibles sur les ressources externes dans la prévisibilité des financements constituent un résultat d'étape assez important pour une planification plus intégrée du développement durable. En effet, avec l'appui du projet conjoint, la réactivation de la PGA a été accélérée à travers les activités suivantes : (i) évaluation de la PGA ; (ii) mise à jour de la PGA avec importations des données sur l'APD dans la base PGA ; (iii) apurement de la PGA notamment identification et suppression des doublons ainsi que la mise à jour des formulaires des projets ; (iv) activation du système d'information et de géolocalisation (SIG) et intégration des certains indicateurs dans la base PGA. Les perspectives pour finaliser le processus de réactivation portent sur : (i) la formation des administrateurs fonctionnels et techniques ; (ii) la réception et l'installation du serveur ; (iii) la présentation de la version pilote de la PGA ; (iv) le développement du module suivi évaluation ; (v) l'installation de la version définitive de la PGA et (vi) l'assistance technique.

La PGA est un élément clé des réformes du système de planification et de gestion des flux financiers destinés au financement du développement. Cet outil permet de disposer d'un système pour centraliser les informations financières et assurer une planification budgétaire intégrée pour la réalisation des ODD. Il permettra de pallier les lacunes du système de gouvernance des politiques financières et de développement, notamment l'exhaustivité limitée de l'information, l'absence d'un système d'information pour le Programme des Investissements Publics, la fragmentation et le morcellement des informations entre les différents systèmes de l'administration, l'absence d'un agenda formel d'efficacité de l'assistance publique au développement au Togo. La PGA du Togo se veut un outil d'aide à la décision, notamment au regard de ses différents outils visuels tels que le tableau de bord d'analyse des tendances de la coopération, le module de suivi et d'évaluation des indicateurs nationaux et la cartographie des interventions de développement dans les cinq (5) régions du pays, et (iv) leur alignement sur les Agendas 2030/2063 et la FdR 2020-2025.

Le troisième résultat concerne l'élaboration de l'Examen de politique d'investissement (EPI) couplé de l'opérationnalisation du portail de l'investissement. Cet outil constitue un résultat transformateur dans le cadre de la mobilisation du financement privé, notamment des investissements directs étrangers. Cette plateforme qui est déjà opérationnelle a permis de digitaliser 60 procédures parmi lesquelles on peut citer celles relatives à la zone franche, au code des investissements, à la création d'entreprise, aux paiements d'impôt, à l'immatriculation à la sécurité sociale. Elle a également permis de mettre en ligne 16 services pour traiter l'agrément en zone franche et l'exonération fiscale des véhicules et ou des salariés. Et depuis août 2021, elle est visitée mensuellement par 3000 potentiels investisseurs. L'EPI a examiné également les opportunités de développement dans les secteurs prioritaires de la fabrication, des industries extractives, de la logistique et bien sûr de l'agriculture, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine. Ces deux produits permettent de mettre en place une approche ciblée pour attirer davantage d'investissement direct étranger (IDE) vers les différentes régions du Togo et assurer le développement du pays au-delà de la région maritime, qui concentre la majorité des investissements. Bref, le projet a contribué à l'amélioration du climat des affaires et à l'accélération des procédures d'installation des investisseurs au Togo.

Les projets stratégiques issus des partenariats public-privé tels que la mise en place et l'opérationnalisation de la plateforme industrielle d'Adéticopé, qui change complètement la physionomie économique du pays à travers la création d'importants emplois décents, la centrale thermique Kékéli, la centrale solaire de Blitta, etc. sont la résultante de cette amélioration du climat des affaires au Togo.

### **1.3. Résultats obtenus sur les éléments constitutifs du financement du cadre de financement national intégré/ODD (max 2 pages)**

Tableau 1: Résultats du PC selon les éléments constitutifs de l'INFF et les étapes de mise en œuvre

| Mise en œuvre étapes               | Prévu (0%)                          | Émergent (progrès de 1 à 49 %)      | Avancer (progrès de 50 à 99 %) | Terminé (100 % de progression)      | Précédemment complété    | N'est pas applicable     |
|------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>1. Phase de lancement</b>       | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>2. Évaluation et diagnostic</b> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>3. Stratégie de financement</b> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>       | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>4. Suivi et examen</b>          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>       | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



|                                       |                                     |                          |                          |                          |                          |                          |
|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>5. Gouvernance et coordination</b> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

Le cadre national de financement intégré (CNFI) renforce les processus de planification et permet de surmonter les obstacles existants au financement des ODD au Togo. Il présente l'éventail complet des sources de financement et permet de développer une stratégie pour accroître les investissements, maîtriser le financement des secteurs identifiés comme prioritaires, gérer les risques et atteindre les priorités de développement durable, telles qu'identifiées dans la stratégie nationale de développement durable du pays.

La mise en place du CNFI suit cinq phases : (i) la phase de lancement, (ii) l'évaluation et diagnostic, (iii) l'élaboration de la stratégie de financement, (iv) le suivi et examen et (v) la gouvernance et coordination.

**La phase de lancement** a permis le recrutement de deux consultants (international et national) et est marqué par un rapport d'étape disponible.

**La phase d'évaluation et diagnostic** a permis d'élaborer et de valider le rapport d'évaluation du financement du développement (EFD) qui constitue la phase initiale du processus d'opérationnalisation du CNFI. En effet, l'équipe de consultants recrutée en juillet 2021 a respecté la méthodologie d'évaluation du financement du développement (EFD) permettant de mettre en place une approche publique et privée, plus intégrée, du financement par le biais du CNFI. Cette évaluation du financement du développement a fourni des recommandations et la feuille de route pour mettre en place le CNFI.

**La phase d'élaboration de la stratégie de financement** est en progression avec le costing de l'ODD2 en cours de préparation dans le secteur agricole. En effet, le processus de contractualisation est bien avancé avec l'Institut du Millénaire, utilisant une méthodologie éprouvée, avec une forte implication des parties prenantes, notamment le ministère de l'agriculture et du développement rural, et en relation avec l'emploi (ODD 8) et la pauvreté (ODD 1). Cette analyse vise à estimer les ressources financières qui seront nécessaires pour atteindre l'ODD 2 « Faim Zéro », et à mieux comprendre le déficit de financement et les options de financement pour atteindre cet ODD.

En outre, les dossiers d'investissement vaccination, nutrition, éducation et assainissement ont été finalisés. Les résultats seront utilisés pour le plaidoyer auprès des principales parties prenantes nationales et internationales, en particulier les membres du gouvernement et les donateurs, afin d'améliorer le financement de ces secteurs, mettre en lumière les outils qui doivent être mis en place pour mieux financer ces secteurs et accélérer la réalisation des ODD y afférents.

La mise en œuvre de la stratégie de financement durable et de mobilisation des ressources pour accompagner la feuille de route gouvernementale Togo 2025 dépend de la mise en œuvre effective par le gouvernement, de l'INFF/CNFI et des organes opérationnels de dialogue inclusif sur les ODD, sur la base du partenariat mondial pour une coopération efficace au développement.

**Les deux dernières phases (suivi et examen-gouvernance et coordination)** n'ont pas encore connu un démarrage effectif.

La phase de démarrage a connu, outre le lancement, l'évaluation du financement du développement (EFD) qui a porté sur la situation et les besoins de financement des ODD et de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

En effet, l'EFD a mis en place une approche plus intégrée, publique et privée, du financement par le biais d'un cadre national de financement intégré (CNFI). Ce cadre renforce les processus de planification et permet de surmonter les obstacles existants au financement du développement durable et à l'atteinte des ODD au Togo. Il a présenté l'éventail des sources de financement et a permis au gouvernement de développer une stratégie pour accroître les investissements, maîtriser le financement des secteurs identifiés comme prioritaires, gérer les risques et atteindre les priorités de développement durable, telles qu'identifiées dans la stratégie nationale de développement.

L'EFD a constitué la phase initiale du processus d'opérationnalisation du CNFI. Il a fourni plusieurs recommandations : (i) Combattre les flux financiers illicites et l'évasion fiscale ; (ii) renforcer le contrôle des prix de transfert, le partenariat université- entreprise, les capacités de l'UPF, la gestion des investissements publics, la lutte contre la corruption et la gouvernance et coordination entre le gouvernement et les PTF ; (iii) explorer la fiscalité verte, le mécanisme d'échange dette-nature ; (iv) accroître les recettes non-fiscales ; (v) optimiser la fiscalité locale, la mobilisation des financements verts et la mobilisation de l'APD ; (vi) mobiliser les financements privés à long terme, les financements islamiques et les fonds de la diaspora ; (vii) développer

l'entrepreneuriat numérique ; (viii) dynamiser les IDE et renforcer les PPP et (ix) opérationnaliser le Comité de surveillance du CNFI.

La stratégie de financement est élaborée et soutenue par une analyse profonde du cadre de financement du développement qui ouvre un champ large pour relever les principaux défis majeurs de financement. Cette stratégie n'est pas encore mise en œuvre par le Gouvernement. Elle vise comme objectifs :

- mobiliser les financements privés à long terme, les financements islamiques et les fonds de la diaspora ;
- renforcer le partenariat université-entreprise ;
- développer l'entrepreneuriat numérique ;
- dynamiser les IDE et renforcer les PPP.

La stratégie de financement du développement propose plusieurs réformes :

- renforcer l'analyse des projets publics, la concurrence sur les marchés d'infrastructures et mieux encadrer et contrôler le recours aux PPP ;
- aligner le cadre juridique des PPP sur les priorités de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 et des ODD ;
- réaliser une analyse de l'efficacité des incitants fiscaux et rendre systématique les analyses coûts-avantages des appuis aux investissements publics et privés ;
- renforcer les instruments juridiques et les pénalités en matière de lutte contre la corruption ;
- faciliter l'accès à la propriété pour les investisseurs étrangers ;
- renforcer le partenariat entre les universités et les entreprises ;
- soutenir les initiatives du secteur bancaire visant les prêts aux jeunes entrepreneurs ;
- soutenir l'offre existante en matière de formation à l'entrepreneuriat numérique ;
- renforcer les liens entre la formation, les besoins du marché, la création d'entreprise et l'accès au crédit ;
- créer un cadre fiscal incitatif pour encourager l'épargne privée à long terme ;
- mettre en place des mécanismes de garantie pour les sociétés financières non bancaires qui émettent des obligations d'entreprises en vue de financer les projets investissements ;
- mettre en place un mécanisme fiscal attractif pour les investissements de la diaspora.

En ce qui concerne le cadre du suivi et de l'examen de l'INFF destiné à suivre les flux financiers vers les ODD, il ne peut être apprécié pour l'heure d'autant plus que le CNFI n'est pas encore mis en place. Il en est de même pour le cadre de gouvernance et de la coordination.

#### **1.4. Contribution à l'accélération des ODD**

Au Togo, le dispositif institutionnel en place pour le pilotage, l'exécution, le suivi et l'évaluation des actions de développement en lien avec les ODD, s'intègre dans les mécanismes de suivi-évaluation définis dans le cadre de référence de développement (FdR). Sur base des données nationales et internationales disponibles en 2020, le Togo a fait des progrès sur l'ODD 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge), l'ODD 4 (Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie), l'ODD 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), l'ODD 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), l'ODD 12 (Consommation et production responsables) et l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques). Avec un score de 55,6 sur 100, le Togo se positionne 133ème sur 165 pays. Cela signifie que le Togo est à 55,6% du chemin vers le meilleur résultat possible dans les 17 ODD.

Les efforts considérables ont été fournis pour l'atteinte des cibles priorisées des objectifs notamment, dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, les infrastructures, l'agriculture, l'équité genre, l'éducation au niveau primaire, l'eau potable, l'énergie, la protection sociale et l'environnement. La réalisation des grands travaux dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 permettra d'atteindre les

cibles des objectifs de développement durable 4, 10, 11, 12 et 17 relatifs aux autres cycles de l'éducation, au développement des territoires et des villes, à la production et consommation durable ainsi qu'à la mobilisation des ressources et au partenariat. Les ODD 2, 7 et 16 sont également pris en compte dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025 à travers les projets des secteurs agricole et énergie et l'ambition 3 de la FdR.

Cependant, les efforts en faveur d'une réduction sensible de la pauvreté sont inhibés par le niveau toujours criard des inégalités, notamment du revenu plus en défaveur des populations rurales, des femmes et des jeunes. D'autres défis majeurs auxquels fait face le Togo dans la mise en œuvre des ODD sont relatifs à la sécurisation du foncier, à la décentralisation, à la digitalisation de l'économie, au système statistique national, au renforcement des capacités des ressources humaines et au financement de l'économie.

**Tableau 2: Contribution du PC à la réalisation des ODD**

| <b>Indicateurs ODD</b>  | <b>Ligne de base</b>                           | <b>Cible attendue</b> | <b>Résultats réels atteints/à atteindre dans un proche avenir</b>  | <b>Raisons de l'écart par rapport aux objectifs, le cas échéant</b> |
|---|--|-----------------------|--|---|
| ODD 17.1.2 Proportion du budget national financée par les taxes intérieures   | 44 % (2018)                                    | 50%                   |  | (données demandées au MEF)  |
| ODD 17.3.2 Volume des transferts de fonds (en dollars américains) en proportion du PIB total  | 5,58 % (2018)                                  | 6%                    | 11,99% (rapport RCD, 2021)   |   |
| ODD 17.3.1 a) Investissements étrangers directs (IED), b) aide publique au développement et c) coopération Sud-Sud en proportion du budget national total | -  | -                     | b) APD en proportion du budget national 39,48% (rapport RCD, 2020) | (données demandées au MEF)  |
| ODD 17.17.1 Montants en US Dollars engagés dans (a) les partenariats public-privé et (b) les partenariats avec la société civile                          | 12,3 % (2018)<br>b) 0,464% (rapport RCD, 2020) | 15%                   | b) 0,451% (rapport RCD, 2021)                                      |   |
| ODD 2.a.1 L'indice d'orientation de l'agriculture pour les dépenses publiques   |  |                       |  |   |
| ODD 2.a.2 Total des flux officiels (développement officiel et autres flux officiels) au secteur de l'agriculture  | NA   | NA                    |  |   |
|   |  |                       |  |   |
|   |  |                       |  |   |

### **1.5. Contribution aux flux de financement des ODD (max 500 mots)**

La stratégie de financement des ODD se résume à celle du cadre de référence de développement qu'est la feuille de route gouvernementale Togo 2025. Ainsi, en termes de financement de la feuille de route gouvernementale, le Togo a besoin des investissements privés à hauteur de 65% et le solde porté par l'Etat, aura pour source la collecte des impôts, les finances publiques et les emprunts. En effet, le Togo a enregistré une augmentation significative de ses dépenses en capital en 2022, selon des estimations récemment publiées par la Banque Centrale (BCEAO). Celles-ci ont atteint la somme de 610,8 milliards FCFA, en hausse de 60% par rapport aux 379,8 milliards FCFA de l'année précédente. Ces dépenses représentent, pour le gouvernement, des investissements réalisés par les ministères dans divers projets, comme dans les infrastructures, l'énergie et les transports, avec pour but de stimuler le développement économique du pays, ainsi que diverses subventions du pouvoir public. Cette hausse marque donc les nouveaux engagements de l'exécutif dans un contexte de relance économique post-covid.

En récapitulatif, les dépenses et recettes du Togo pour les années 2020, 2021 et 2022, les dépenses en capital ont connu une augmentation globalement constante. En 2020, on était à 394,2 millions, puis un creux de 379,8 millions de francs CFA en 2021, avant la remontée significative de 2022. Globalement, les dépenses de l'Etat

ont connu une hausse similaire, passant de 1139,5 milliards en 2021 à 1501,6 milliards FCFA en 2022, selon les estimations de la Banque centrale, en hausse de 31%.

Le PC n'a pas obtenu de résultats en termes de mobilisation de ressources financières pour l'atteinte des objectifs des contributions déterminées au niveau national (CDN). En outre, la stratégie de financement n'est pas encore mise en œuvre.

Toutefois, dans la perspective de renforcer la mobilisation des financements verts, de nombreux guichets pour soutenir les projets environnementaux du Togo existent.

**Fonds Vert pour le Climat (FVC)** est un mécanisme financier de l'ONU rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). En octobre 2021, le gouvernement à travers le ministère de l'environnement et des ressources forestières, a lancé le programme préparatoire du Togo à l'accès au Fonds Vert pour le Climat (FVC) duquel découle un projet de renforcement de l'accès direct du Togo au Fonds Vert pour le Climat et l'appui au développement de la stratégie de financement du climat.

**Fonds pour l'environnement mondial (FEM)** est une organisation financière indépendante qui accorde des subsides aux projets liés à la biodiversité, la lutte contre les effets du réchauffement climatique, la pollution des eaux, la régression et dégradation des sols, la réduction de la couche d'ozone et les polluants organiques persistants. Le gouvernement a bénéficié en 2022 du soutien du FEM de 5,4 millions \$ (près de 3 milliards FCFA) pour la lutte contre la dégradation des terres au Togo.

En outre, dans le cadre de la gestion dynamique de la dette togolaise, l'émission des obligations vertes pourrait constituer pour le gouvernement, un moyen efficace pour réduire le coût du financement tout en contribuant à la protection environnementale.

### **1.6. Résultats obtenus en contribuant à la réforme du système de développement des Nations Unies au Togo (max 500 mots)**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme conjoint, les agences du système des Nations unies ont planifié et programmé un certain nombre d'activités ensemble pour plus de cohérence et de synergie d'actions. Le programme conjoint a permis aux agences des Nations Unies de parler d'une seule voix sur le financement des ODD et de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 et sur le rôle important du secteur privé aux côtés du gouvernement et de l'aide publique au développement. En effet, les agences se sont mises ensemble pour les activités induisant ainsi les points de convergence de toutes les parties prenantes. La cohérence et la synergie d'action des agences et les différents aspects des activités ont accéléré et facilité l'obtention des résultats planifiés. En outre, le PC a permis au SNU de réaliser des bénéfices du fait de la complémentarité des expertises des deux agences.

Par ailleurs, les présentations faites sur le processus EFD et CNFI lors des réunions du Groupe des partenaires de la gouvernance économique et les consultations tenues avec le Gouvernement ont contribué à positionner les Nations Unies comme un acteur clé dans le processus de dialogue sur le financement du développement. Egalement, l'appui apporté à la création de la plate-forme d'investissement électronique a permis de considérer les Nations Unies comme un partenaire clé dans la mobilisation des ressources privées.

Enfin, le PNUD a prévu capitaliser les défis relevés par le PC dans le nouveau CPD en cours d'adoption afin de poursuivre le soutien aux réformes engagées.

### **1.7. Résultats obtenus sur des questions transversales (max 200 mots)**

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été intégrées dans la mise en œuvre du PC à travers le résultat 2.3 sur « La programmation sensible au genre des contributions des partenaires au développement et du secteur privé est alignée sur la feuille de route 2025 du gouvernement pour le financement du développement durable.

Toutefois, ce résultat n'a pas encore connu de réalisation. Le Prodoc indique que le PC est marqué GEN2, ce qui signifie que l'égalité homme-femme constitue l'objectif principal du projet/ programme et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier et les résultats qui en sont attendus. En d'autres termes, ce PC n'aurait pas été entrepris en l'absence de l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais en analysant les objectifs, résultats et produits attendus de ce PC, ce marquage genre peut sembler en déphasage avec la réalité.

Tout compte fait, il est prévu dans le prodoc, entre autres que la budgétisation sensible au genre soit encouragée et soutenue et que la plateforme informatisée de gestion de l'aide s'intéresse à cette question pour faciliter le suivi de l'intégration de l'égalité des genres dans les projets/programmes de développement.

Néanmoins, le principe de « ne laisser personne de côté » a prévalu dans les différentes études réalisées, en particulier dans les investment cases de la santé, de la nutrition et de l'éducation où la situation et les perspectives ont été présentées dans une approche genre et inclusive. Par exemple, l'EPI a recommandé entre autres d'« impliquer les communautés locales pour faciliter l'accès des femmes à la terre (CT) ».

### 1.8. Résultats obtenus sur la récupération COVID-19 (max 200 mots)

Le financement du développement se situe globalement au-delà du cadre de la relance post covid 19. A cet égard, le programme conjoint n'avait pas l'ambition de prendre en charge la relance post covid mais d'appuyer le financement du développement dans son ensemble. Cependant, après la pandémie, les besoins sont devenus criards avec des multiples crises qui favorisent l'inflation qui affectent négativement les moyens de subsistance des populations.

Le programme conjoint a pris en compte les impacts économiques et sociaux de la COVID-19, en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources pour mieux répondre aux priorités nationales. En conséquence, de nouveaux défis ont été intégrés, entraînant une augmentation du budget global du Fonds ODD. Par ailleurs, le dossier d'investissement a été calibré sur les effets du COVID-19 sur la nutrition et son financement pris en compte dans les analyses qui ont été menées, compte tenu du contexte spécifique du Togo où malgré l'importance du phénomène de la malnutrition, la population semble minimiser ses graves conséquences sur la santé des enfants.

### 1.9. Partenariats stratégiques (max 500 mots)

Le programme conjoint a contribué à renforcer le partenariat stratégique avec des partenaires non traditionnels qui ont intervenu sur un nombre de thématiques. En effet, l'UNICEF a apporté son appui à l'opérationnalisation de la plateforme de gestion de l'aide au développement qui n'est pas fait parti de son domaine d'intervention conventionnel. Le PNUD également s'est révélé comme un nouveau partenaire pour le secteur de la promotion de l'investissement. Il a appuyé, à travers le SDG Fund, la digitalisation des procédures administratives liées au parcours de l'investisseur (eRegulations, eRegistrations et eOpportunities).

Par ailleurs, la conférence des nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a appuyé le gouvernement non seulement dans le renforcement du portail des investissements du ministère de la promotion des investissements, mais également dans le cadre de l'évaluation de la politique d'investissement. Cet appui représente un acquis important et un partenariat stratégique dans le cadre de la promotion des investissements. La CNUCED participe aussi au renforcement des capacités des acteurs sur le suivi du parcours des investisseurs.

Les résultats de l'étude sur le financement du développement ont également suscité des interventions de la part de partenaires tels que la Banque mondiale qui s'est engagée à accompagner le ministère pour la réalisation de la politique nationale de l'investissement au Togo assortie d'une stratégie nationale opérationnelle de promotion de l'investissement et de la GIZ qui s'est positionnée pour accompagner à la mise en place au niveau des régions des pôles de compétitivités, notamment à Aného dans la région Maritime, à Kpalimé, Blitta et à Kara.

Au plan du dialogue, les réunions du Comité technique sont des opportunités pour le gouvernement, qui ne se concertent pas souvent, de renforcer sa collaboration avec les différentes parties prenantes autour d'outils de dialogue sur le financement du développement. Les questions soulevées par le DFA facilitent les discussions dans lesquelles la société civile recommande plus de transparence dans la redevabilité, le suivi des financements et le volume des besoins de développement. Aussi, la réalisation des dossiers d'investissement a permis de renforcer la collaboration avec les sous-secteurs concernés.

### 1.10. Financement complémentaire mobilisé (max 300 mots)

Tableau 3: Financement complémentaire mobilisé

| Source de financement | Oui                                 | Non                      | Type de cofinancement/cofinancement | Nom de l'organisation | Montant (USD) | commentaires |
|-----------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---------------|--------------|
| Gouvernement          | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> |                                     |                       |               |              |
| Donateurs/IFI         | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> |                                     |                       |               |              |
| Secteur privé         | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> |                                     |                       |               |              |
| PUNO                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <b>Cofinancement</b>                | FAO                   | 250 000       |              |

|                    |                                     |                          |                      |        |        |  |
|--------------------|-------------------------------------|--------------------------|----------------------|--------|--------|--|
| Autres partenaires | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <b>Cofinancement</b> | UNICEF | 40 000 |  |
|--------------------|-------------------------------------|--------------------------|----------------------|--------|--------|--|

Le PC a obtenu un fonds additionnel de 250 000 \$ de la FAO (nouvelle PUNO) et 40 000 \$ de l'UNICEF.

## 2. Résultats par JP Outcome et Output

### 2.1. Résultats obtenus par les résultats globaux du Fonds (max 500 mots)

La collecte des indications tirées de la revue documentaire de multiples rapports d'évaluation à mi-parcours et annuels des différentes agences d'exécution et des entretiens faits des parties prenantes du programme conjoint notamment les ministères, le Groupe PTF et les ONG internationales a permis une analyse approfondie et l'identification des résultats ci-dessous décrits.

Dans le cadre du programme conjoint, les produits essentiels du Résultat 1 « Une stratégie de mobilisation de financements durables, soutenue par un mécanisme institutionnel, est élaborée et mise en œuvre » sont les dossiers d'investissement de la vaccination, de la nutrition et de l'éducation.

Les dossiers d'investissement pour la nutrition, la vaccination, l'éducation et l'assainissement ont été réalisés.

Le dossier d'investissement pour la nutrition a été réalisé avec quatre (04) études interdépendantes sur la malnutrition infantile au Togo : (i) un dossier d'investissement pour la nutrition, (ii) une estimation de l'espace budgétaire disponible pour le Togo, (iii) une analyse de la l'efficacité des dépenses nutritionnelles et (iv) la formulation d'une stratégie de financement de la nutrition au Togo.

Le dossier d'investissement pour la vaccination a été réalisé avec quatre (04) rapports interdépendants sur (i) l'analyse de la situation de la vaccination plus qui comprend une analyse sur la coordination, la gestion, les équipements, la chaîne d'approvisionnement, le financement, etc. ; avec également un focus sur les disparités existantes entre les régions, les zones géographiques, le niveau socio-économiques, et le niveau d'éducation ; (ii) l'analyse des faiblesses du système dans la mise en œuvre de la vaccination plus (identification des goulots d'étranglement) et proposition de stratégies pour une couverture adéquate et plus d'équité de la vaccination ; (iii) l'analyse des coûts et des impacts attendus en termes de nombre d'enfants complètement vaccinés et de réduction de la morbidité et mortalité des enfants de moins de 5 ans dans la mise en œuvre de la vaccination plus au Togo ; et (iv) l'analyse des investissements financiers additionnels et totaux nécessaires pour la mise en œuvre d'une vaccination efficace et efficiente.

Le dossier d'investissement pour l'éducation a été réalisé avec respectivement quatre (04) études interdépendantes : (i) l'évaluation des investissements pour l'atteinte des résultats en matière d'éducation, (ii) l'évaluation du bénéfice socioéconomique des dépenses d'éducation et du coût de l'inaction, (iii) l'analyse de l'effet des dépenses d'éducation sur le bien-être des enfants et (iv) l'analyse de l'efficacité et de l'efficience des dépenses d'éducation.

Ces études pour chaque dossier d'investissement ont estimé le coût de :

- la couverture nutritionnelle universelle pour les enfants togolais et les bénéficiaires pour le Togo en termes de vies sauvées, de cas de malnutrition évités et de qualité de vie ajustée ainsi que de croissance économique potentielle ;
- la couverture plus équitable des interventions de Vaccination-Plus, en vue d'accroître, à travers un plaidoyer de haut niveau, les investissements du Gouvernement dans ce domaine au cours des prochaines années jusqu'en 2024 ;
- en plus du scénario de base (Sc0), trois autres scénarii (Sc1, Sc2, et Sc3) dont l'option 4 (« Scénario 3 ») finançable, intègre des ratios ayant plus d'impact sur la qualité de l'éducation.

Le dossier d'investissement de l'hygiène et de l'assainissement a été réalisé à travers trois études : (i) Rapport analyse historique et prospective (Investment case) sur l'hygiène et l'assainissement au Togo ; (ii) analyse de l'espace budgétaire pour le financement de l'hygiène et l'assainissement au Togo et (iii) Stratégie de financement du secteur de l'hygiène et de l'assainissement (HA).

La stratégie de financement du secteur de l'hygiène et de l'assainissement (HA) togolais a pour objectif d'identifier les orientations majeures en faveur du financement du secteur de l'hygiène et de l'assainissement. Elle prend en compte l'ensemble des sources de financement potentielles à savoir les sources publiques (Budget

de l'Etat, Aide publique au Développement) et les sources privées (secteur privé, Fondations privées, coopération bilatérale ou multilatérale, contribution des ménages et les apports des organisations de la société civile).

L'option 3 du « Scénario optimiste » de l'espace budgétaire a révélé que le Togo pourrait mobiliser en moyenne 83,52 milliards de FCFA par an au profit du financement de l'hygiène et l'assainissement sur la période 2023-2030. La mobilisation de ces ressources nécessite l'exploration de plusieurs options par le Gouvernement togolais.

Les axes et actions de la stratégie de financement se présentent comme suit :

Axe stratégique1 : Renforcement du cadre commun des résultats pour l'hygiène et l'assainissement

Axe stratégique2 : Amélioration de l'effort fiscal

Axe stratégique3 : Réallocation des ressources et optimisation des dépenses

Axe stratégique4 : Mobilisation des ressources endogènes (secteur privé, organisations locales et sociétés civils, ménages, etc.) et les financements innovants

Axe stratégique 5 : Mobilisation accrue de l'aide publique au développement

Axe stratégique 6 : Renforcement des capacités du secteur HA

Les résultats de ces études devront être utilisés pour le plaidoyer auprès des principales parties prenantes nationales et internationales, notamment les membres du gouvernement, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, afin d'améliorer le financement de la nutrition, de la vaccination et de l'éducation au cours des prochaines années. Par ailleurs, ils ont mis en lumière les outils qui doivent être mis en place pour mieux financer ces secteurs et accélérer la réalisation des ODD y afférents.

Les consultants internationaux et nationaux, recrutés pour l'évaluation du financement du développement (EFD), ont présenté leur rapport initial au comité technique présidé par le gouvernement et ont entamé des consultations qui ont sensibilisé à l'utilisation de l'EFD comme outil pour accroître et réorganiser le dialogue autour du financement de la nouvelle feuille de route 2025 du gouvernement. Le rapport de l'EFD est disponible et en cours d'examen par le comité technique, sous la direction du gouvernement. Cette analyse est essentielle pour le gouvernement et fournit des informations importantes sur le financement du développement du pays. Il représente également la première étape du processus gouvernemental de mise en place de l'INFF visant à améliorer le financement de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 et à répondre au besoin de relance post-COVID-19.

Concernant le secteur agricole, le Costing de l'ODD2 est en cours de préparation : le processus de contractualisation est bien avancé avec l'Institut du Millénaire, selon une méthodologie éprouvée, avec une forte implication des parties prenantes, notamment le ministère de l'agriculture et du développement Rural, et en lien avec l'emploi (ODD 8) et la pauvreté (ODD 1). Cette analyse vise à estimer les ressources financières qui seront nécessaires pour atteindre l'ODD 2 « Faim Zéro », et à mieux comprendre le déficit de financement et les options de financement pour atteindre cet ODD. Le résultat de cette analyse contribuera à l'organisation de tables rondes sectorielles sur la base du chiffreage, articulées principalement autour des secteurs de l'agriculture (ODD 1 et 8), de la santé/nutrition (ODD 3 et 1) et de l'éducation (ODD 4) ;

Après une série de séances de travail, le Cabinet de la Présidence de la République a donné son accord pour accélérer l'opérationnalisation de la plateforme informatisée de gestion des aides et l'utilisation des informations disponibles sur les ressources extérieures dans la prévisibilité des financements pour une planification plus intégrée du développement durable.

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec la Direction Générale de la Mobilisation de l'Aide pour préparer des sessions sur le renforcement des capacités en matière de PPP et de mobilisation des ressources. L'UNICEF et le PNUD collaborent également avec le ministère de la promotion des investissements pour renforcer le dialogue entre les secteurs public et privé.

Le partenariat avec la CNUCED a abouti au développement d'un portail électronique pour mobiliser l'investissement privé. Les visites mensuelles sont de 3 419 contre 1 000, simplifiant les démarches et formalités de création d'entreprise. L'appui a également permis de recruter un expert qui a élaboré un cadre organisationnel et organique de restructuration de l'Agence Technique de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF). Après le développement d'un portail électronique pour mobiliser l'investissement privé, le partenariat avec la CNUCED s'est poursuivi par le démarrage d'un examen de la politique d'investissement (IPR) qui a été lancé par le ministre togolais de la promotion des investissements. L'objectif est de mettre en place une approche ciblée pour attirer davantage d'IDE vers les cinq régions du pays et

assurer le développement du pays au-delà de la région maritime, qui concentre la plupart des investissements. L'IPR fait l'examen également des opportunités de développement dans les secteurs prioritaires de la fabrication, des industries extractives, de la logistique et bien sûr de l'agriculture, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

### **3. Défis et changements**

#### **3.1. Défis rencontrés par JP (max 300 mots)**

Lancé dans un contexte marqué par un double défi (conjoncturel et institutionnel), le projet conjoint, dans son cycle de mise en œuvre, a dû faire face à des défis majeurs, d'ordre politico-institutionnel, structurel, etc.

Au plan politico-institutionnel, le projet a démarré dans un contexte politique marqué par la nomination d'un nouveau gouvernement en octobre 2020 qui a conduit à la nomination d'un nouveau point focal national pour le projet en la personne du secrétaire général du ministère du plan. Dans ce contexte, l'une des principales difficultés majeures est liée au temps mis pour réaliser les nécessaires ajustements demandés par le Gouvernement dans le PJ, suite au nouvel ancrage institutionnel du ministère de la planification du développement et de la coopération et à la volonté du Gouvernement de donner plus de place à la promotion de l'investissement privé pour la mobilisation des ressources à travers les interventions. Dans ces conditions certaines activités, notamment le DFA et l'évaluation du coût des ODD ont pris un certain retard.

Dans l'ensemble, le défi du temps a été un paramètre majeur. Il est apparu que les ambitions affichées étaient trop grandes par rapport au temps imparti d'autant plus que les résultats attendus du PC concernaient des réformes profondes qui nécessitaient non seulement des délais techniques mais également des délais politiques et un travail de fond pour une appropriation par la partie nationale. Tout compte fait, il est à souligner que le processus de réalisation de certaines activités, en particulier, la validation des documents élaborés, a souvent pris plus de temps que prévu. Ainsi, le processus de recrutement des experts pour l'étude DFA incluant une feuille de route de mise en œuvre INFF/CNFI, de l'élaboration du document de chiffrage des ODD, et les « investment cases » ont connu des retards dû aux difficultés à trouver les profils correspondants.

Par ailleurs, des défis non moins mineurs sont à signaler et sont relatifs : (i) aux procédures internes au système des Nations unies qu'il fallait accommoder avec les procédures de la partie nationale ;(ii) à la mobilisation des partenaires techniques et financiers(du ressort du gouvernement a connu également des retards) ; (iii) à l'appropriation nationale et au portage de haut niveau des acquis du projet, notamment pour la mise en œuvre des recommandations du DFA, la mise en place du CNFI, l'utilisation des données des investment case pour mobiliser des ressources en faveur des secteurs clés (éducation, eau, hygiène et assainissement, agriculture) ;(iv) aux processus de contractualisation des agences, dans des domaines où il existe des monopoles de fait, en raison de l'expertise acquise, alors que la publication d'appels d'offres est obligatoire ; (v) à la visibilité des initiatives non optimale, du fait du retard dans la contractualisation avec les agences de communication en charge dans l'élaboration de la stratégie de communication et de marketing et (vi) à la pandémie du COVID-19.

#### **3.2. Modifications apportées à JP (le cas échéant) (max 200 mots)**

Le projet conjoint a subi des modifications dans le but de s'adapter à l'évolution du contexte politique et institutionnel du pays.

En effet, le lancement du projet « Amélioration du Financement du développement » (SDGF/PNUD/UNICEF), est intervenu dans un contexte politique marqué l'élection présidentielle du 22 février 2020 qui a entraîné la nomination d'un nouveau Gouvernement le 1<sup>er</sup> octobre 2020. La nomination de ce nouveau gouvernement s'est accompagnée de l'adoption d'un nouvel agenda de développement pour le pays, notamment la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, adoptée en octobre 2020, comme cadre de référence du développement 2020-2025, aligné sur les nouveaux défis et priorités du pays. Dans ce contexte, il était pertinent de revisiter le projet conjoint pour l'aligner sur la vision, les ambitions et les priorités nationales affichées dans la FdR. D'où l'importance des modifications apportées à travers la suppression de quatre résultats et la reformulation de quatre autres. Les études prioritaires insérées sur demande du Gouvernement, notamment (i) l'étude sur le potentiel fiscal de l'économie numérique et les stratégies d'imposition, (ii) l'examen de la politique d'investissement au Togo et (iii) la contribution à la création du portail des investissements et de l'opérationnalisation effective de l'agence de promotion de l'investissement (API) sont aussi des modifications pertinentes qui participent à une meilleure connaissance du paysage économique du pays et au renforcement du cadre de promotion des investissements. Enfin, la révision du cadre de gouvernance faisant du Ministre de la planification du développement et de la Coopération, le président du Comité de pilotage est tout aussi pertinent du fait que les réformes soutenues par le PC ont besoin d'un portage de haut niveau pour faciliter



leur implémentation. Le rôle de vice-Président du comité de pilotage dévolu au Ministre de l'Economie et des Finances est également très pertinent du fait de son rôle clé dans la mobilisation des ressources internes et le suivi des réformes de la feuille de route 2025. La nomination d'un point focal du Gouvernement au sein de l'unité technique de gestion a également permis d'informer ce dernier en temps réel sur les progrès réalisés.

## 4. Durabilité et appropriation nationale

### 4.1. Durabilité et appropriation nationale (max 500 mots)

Le premier gage de durabilité des acquis du projet conjoint est l'ancrage institutionnel et l'engagement des hautes autorités qui ont porté l'initiative. Pour rappel, deux ministères clés ont assuré le leadership d'ensemble dans la mise en œuvre du projet, notamment (i) le ministère de la planification du développement et de la coopération, qui a coprésidé le comité de pilotage avec le Coordonnateur Résident des Nations Unies et le Ministère de l'Economie et des Finances, représenté par le Secrétaire Permanent en charge des réformes qui a co-présidé le Comité technique avec le Secrétaire général du ministère de la planification du développement et de la coopération, les Représentants Résidents du PNUD et de l'UNICEF.

La plateforme numérique de promotion de l'investissement s'inscrit dans une dynamique de promotion de l'investissement portée par une volonté politique forte et manifeste par le gouvernement à travers le Ministère de la promotion de l'investissement (un nouveau ministère qui traduit la volonté de promouvoir ce secteur), l'Agence de promotion des investissements de la zone Franche, la Cellule présidentielle du climat des affaires, etc.

L'examen de la politique d'investissement (EPI) présenté officiellement le 30 mai 2023, ouvre la voie à de nombreuses prises de décision stratégique au nombre desquelles la familiarisation du gouvernement et du secteur privé avec le climat de l'investissement du pays et la mise à disposition des informations utiles pour renforcer l'attractivité du pays. Pour renforcer les acquis à ce sujet, le MPI avec l'appui du PNUD a recruté une agence chargée de réaliser la stratégie marketing digital de promotion de l'investissement au Togo et de produire des supports de communication à cet effet. Également, le Ministère bénéficie de l'appui du PNUD pour élaborer un modèle opérationnel de l'API-ZF et réaliser une carte des investisseurs pour le financement du développement durable (SDG Investor Map). Par ailleurs, à partir du diagnostic posé par l'EPI, les bases sont posées pour la réalisation de la politique nationale de l'investissement au Togo qui sera assortie d'une stratégie nationale opérationnelle de promotion de l'investissement.

En termes de perspective également, la GIZ s'est positionnée pour accompagner à la mise en place au niveau des régions des pôles de compétitivités, notamment à Aného dans la région Maritime, à Kpalimé, Blitta et à Kara.

En termes de capacités, les 30 et 31 mai 2023, le projet a formé 80 acteurs dont une quarantaine de représentants des ambassades du Togo dans le monde (par visioconférence) sur le parcours de l'investisseur au Togo. Il s'agit d'un programme d'assistance de la CNUCED pour outiller les acteurs afin qu'ils soient en capacité de poursuivre les actions de promotion de la destination Togo. La formation a abordé différentes thématiques de la promotion et de la facilitation de l'investissement dans des secteurs liés aux objectifs de développement durable (ODD), notamment : (i) la promotion et la facilitation des investissements dans les secteurs liés aux ODD (benchmarking de l'API-ZF, industries, innovations, infrastructures) ; (ii) l'approche pays de la promotion et facilitation : comment l'API et le réseau diplomatique togolais peuvent travailler ensemble (le rôle des diplomates dans la promotion de l'investissement) ; (iii) la digitalisation de la promotion des investissements ; (iv) comprendre les statistiques sur les IED ; (v) le rôle de l'API dans le renforcement du cadre juridique des investissements grâce au plaidoyer et (vi) la promotion et la facilitation des investissements dans les secteurs liés aux ODD 17.

Le projet conjoint a été une opportunité saisie par le Gouvernement pour l'opérationnalisation de la Plateforme de gestion de l'aide (PGA). Le ministère de la planification du développement et de la coopération a prévu des renforcements de capacité des différents administrateurs de cette plateforme et des différents acteurs aussi bien du secteur public, du secteur privé que des ONG. Les échanges avec le SG du MPDC indiquent que le gouvernement va prendre la suite du processus pour assurer la gestion, l'entretien et la maintenance de la plateforme de gestion de l'aide.

L'évaluation du financement du développement a permis de faire une revue du paysage national sur les capacités de mobilisation des ressources internes et externes et aussi de proposer une stratégie de mobilisation des ressources, en exploitant les niches non encore exploitées, notamment les transferts de la diaspora, les fonds innovants, etc. Grâce à cette étude des perspectives ont été ouvertes pour le Togo. Une feuille de route aussi a été élaborée pour la mise en place du cadre national de financement intégré, un cadre vraiment fédérateur qui permet de mettre ensemble les partenaires financiers et techniques vis-à-vis du gouvernement

pour travailler en collaboration et optimiser le financement. Des stratégies sectorielles ont été également élaborées pour l'éducation, la santé et la nutrition, tandis que le costing de l'agriculture est en cours. Sur la base des données de l'EFD, un Plan d'action national de mobilisation des ressources intérieures (fiscal et non-fiscal) et innovantes (investissement privé, transferts des migrants) axé sur le financement durable a été élaboré et facilitera le plaidoyer pour la mobilisation des ressources et reformer le cadre de dialogue de coordination des flux financiers.

Enfin, sur la base de tous ces acquis (EFD/DFA, plan d'action national, stratégies sectorielles, etc.), le Gouvernement est en train de travailler sur l'élaboration d'une stratégie nationale de mobilisation des ressources avec l'appui de l'Institut Tony Blair. Les perspectives ouvertes par l'évaluation du financement du développement sont en phase avec les réflexions en cours du gouvernement dans le sens de l'optimisation de la mobilisation des ressources.

## 5. Communications

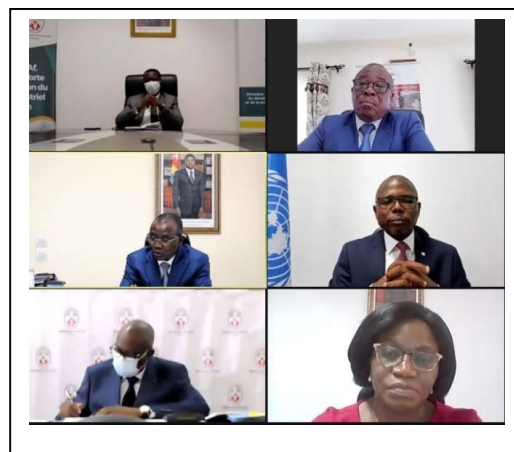
### 5.1. Produits de communication (max 300 mots)

Pour améliorer la visibilité et la vulgarisation des acquis du projet, le Prodoc a envisagé l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication dotée d'un budget d'au moins 5 % du budget global du PC.

La stratégie de communication élaborée à cet effet comprend comme activités la vulgarisation des résultats déjà obtenus par voie de publications sur les réseaux sociaux, la communication autour des enjeux du projet par voie de mini capsules vidéos à diffuser sur les réseaux sociaux, le recrutement d'une agence de communication, l'organisation d'événements stratégiques (Conférence des acteurs sur le PPP), l'élaboration de fact sheets portant sur les investment case réalisés, la conception et impression de supports visuels (dépliants, kakemonos), la capitalisation des résultats phares obtenus et la publication régulière d'articles et la création et l'animation d'un site web.

Plusieurs activités ont été réalisées à cet effet. En effet, le 11 mai 2021 a été lancé officiellement le projet en présence de membres du gouvernement, des agences du SNU, des partenaires techniques et financiers et d'autres parties prenantes.

Deux agences ont été recrutées pour superviser l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de visibilité et de capitalisation pour soutenir le projet, et pour soutenir l'organisation d'une réunion nationale de dialogue entre les secteurs privé et public.



De plus, des réunions d'information et de plaidoyer de haut niveau avec des ambassadeurs, donateurs et IFI (BAD, BM, FMI, BOAD) ainsi qu'une rencontre nationale de dialogue entre les secteurs privé et public ont été organisées.

En ce qui concerne la promotion de l'investissement, plusieurs activités convenues avec le Ministère de la promotion des investissements ont été réalisées. Il s'agit entre autres de l'élaboration d'un portail qui relate le processus relatif aux investissements au Togo notamment les démarches administratives, les agréments, les actes de séjour, bref les informations utiles exhaustives sur les modalités d'investissement au Togo. Également, afin d'améliorer la visibilité et la vulgarisation des acquis en termes d'investissements et de financements, des publications ont été réalisées à travers les médias traditionnels et les médias sociaux.

## 5.2. Événements

Le Tableau ci-dessous récapitule les événements organisés par le PC.

**Tableau 4: Événements organisés par le PC**

| Type d'événement                              | Oui                                 | Non                      | Nombre d'événements | Brève description et points saillants   |
|---|-------------------------------------|--------------------------|---------------------|---|
| Événement de lancement JP (obligatoire)       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 01                  | Lancement officiel du SDG Fund le 11 mai 2021   |
| Événement annuel des donateurs* (obligatoire) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 01                  | Réunion d'information et de plaidoyer organisée à haut niveau avec des ambassadeurs donateurs   |
| Évènement partenaires ** *(optionnel)         | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 01                  | Réunion d'information et de plaidoyer organisée à haut niveau avec les IFI (BAD, BM, FMI, BOAD) |

## 6. Leçons et meilleures pratiques

### 6.1. Principaux enseignements tirés, meilleures pratiques et recommandations sur le financement des ODD (max 300 mots)

La présente section met en exergue les enseignements tirés et les meilleures pratiques du PC qui faciliteraient la conception et la mise en œuvre futures des programmes et fournit des recommandations pour guider et améliorer les interventions futures sur le financement des ODD.

En terme de enseignements, (i) la période de 18 mois est loin d'être suffisante pour un projet qui doit déboucher sur de si grandes réformes ; (ii) le montage de ce genre de projet doit tenir compte de l'agenda politique du gouvernement et des délais d'arbitrage sur certaines grandes décisions (le cas par exemple du CNFI dont la mise en place est aujourd'hui à la discrétion du Gouvernement) et (iii) la nécessité de mettre en place un cadre national de financement intégré comprenant différents acteurs.

A cet effet, il est important d'anticiper sur les jalons de sa mise en œuvre dès l'entame du projet afin de s'assurer d'avancées sensibles avant la clôture du projet.

Pour assurer une forte mobilisation des partenaires et faciliter l'appropriation, il est important que la stratégie de communication soit opérationnalisée à temps. La mise en place d'une unité de gestion avec du personnel à temps plein permet de mieux coordonner et suivre les activités du projet.

Le PC a permis de sortir d'une vision parcellaire du financement du développement et d'en avoir une meilleure visibilité. Il ressort de l'EFD que le Togo dispose de niches et de potentialités de financement non exploitées qui pourraient contribuer de façon significative à financer les ODD.

Ce projet conjoint a montré aussi qu'il est possible d'engager ensemble tous les acteurs gouvernementaux, les ambassades, les pays donateurs, les coopérations bilatérales et multilatérales, la FMI, la Banque mondiale dans le cadre d'une réflexion globale sur la mobilisation des ressources en faveur du développement.

Par ailleurs, avec les dossiers d'investissement, le Gouvernement dispose d'évidences pour comprendre le lien entre le développement social et la croissance économique d'une part et d'outils basés pour mieux orienter le financement du développement d'autre part.

Par ailleurs, l'engagement de haut niveau et un leadership fort constituent les clés du succès d'un projet destiné à réaliser de grandes réformes structurelles. L'appropriation par le gouvernement est un des facteurs de réussite de projets destinés à réaliser des réformes structurelles. Plus concrètement, la mise en œuvre réussie d'un CNFI dépend d'un solide soutien politique et d'une large appropriation nationale. Elle nécessite un cadre de gouvernance et de coordination permettant d'engager toutes les parties dans le processus consultatif initié par les dialogues de financements sous la conduite du gouvernement. L'approche du gouvernement quant à la manière dont cette surveillance sera intégrée dans le cadre institutionnel existant est essentielle. Elle détermine dans quelle mesure le CNFI peut devenir un élément de planification et de financement du gouvernement et dans quelle mesure il peut remplir efficacement les fonctions qui réaliseront sa valeur ajoutée potentielle pour le gouvernement et ses partenaires. Le CNFI implique de nombreuses priorités gouvernementales et, vue leur interdépendance, nécessite une coordination forte et un échange organisé des informations, à la fois pour

garantir la cohérence d'ensemble mais aussi permettre à chaque partie prenante de progresser dans la mise en œuvre de ses réformes.

En termes de bonnes pratiques, la réalisation de la série d'études (DFA, plan de mobilisation de ressources, EPI, dossiers d'investissement, etc.) est une pratique porteuse dans la mesure où cela permet de disposer d'évidences à l'aune desquelles seront orientées les politiques de développement.

La mise en place d'instruments de gouvernance (portail de promotion de l'investissement, PGA, DFA, EPI, stratégies sectorielles, etc.) renforce la transparence et la redevabilité et par voie de conséquence l'optimisation de la collecte de la dépense des ressources pour le bien-être des populations.

Enfin, pour optimiser les acquis du projet, une phase de consolidation est nécessaire. Les priorités dans ce sens sont :

1. l'opérationnalisation des outils et stratégies de financement pour accompagner le développement du Togo.
2. l'accélération du processus d'institutionnalisation du CNFI par un acte officiel (décret)
3. la poursuite du processus de dynamisation de la PGA et d'intégration des systèmes de planification et de financement, des plans et instruments à travers notamment (i) la formation des administrateurs fonctionnels et techniques ; (ii) la réception et l'installation du serveur ; (iii) la présentation de la version pilote de la PGA ; (iv) le développement du module suivi évaluation ; (v) l'installation de la version définitive de la PGA et (vi) l'assistance technique.
4. l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de marketing de promotion de l'investissement au Togo
5. l'élaboration de la politique nationale d'investissement du Togo assortie d'une stratégie nationale opérationnelle de promotion de l'investissement
6. le renforcement des cadres de suivi-évaluation du financement non seulement par des applicatifs mais également des acteurs pour une meilleure cohérence.
7. la vulgarisation de la stratégie de financement du développement et la mobilisation des acteurs pour accélérer la mobilisation des financements.

## **6.2. Principaux enseignements tirés et meilleures pratiques, et recommandations sur la programmation conjointe (max 300 mots)**

Le premier enseignement tiré de ce projet conjoint est que la bonne collaboration entre le PNUD, l'UNICEF et la coordination du système des Nations Unies a permis d'avoir un bon partage des responsabilités et de faire avancer plus rapidement le projet. En effet, les discussions sur les questions de développement ont été menées de manière conjointe par les agences (UNICEF et PNUD). Qu'il s'agisse de faire les plaidoyers ou pour discuter des questions stratégiques (promotion de l'investissement, gestion de la plateforme d'aide, CNFI, etc.), les actions ont été menées ensemble par les deux agences, ce qui est en cohérence avec la nouvelle vision du SG des Nations unies qui encourage les agences travaillent à travailler ensemble pour avoir plus d'impact. Cette convergence et synergie produit plus d'impact.

Le projet conjoint a ouvert une fenêtre d'opportunité pour un repositionnement du PNUD sur les questions de financement de développement. En effet, grâce à cet appui, les nations unies ont joué un rôle sur un terrain plus ou moins nouveau, notamment le financement du développement, où les partenaires traditionnels sont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la BAD, etc. En outre, les dialogues avec l'unité de politique fiscale, la société civile, le secrétariat permanent, ont permis aux SNU de se rapprocher de nouveaux acteurs stratégiques.

Par ailleurs, la programmation conjointe facilite l'apprentissage commun, la mutualisation des connaissances et des ressources et permet d'éviter les doublons.

Le travail de l'UNICEF sur l'éducation, la nutrition, la santé a aussi permis de donner des outils à ces ministères pour faciliter la préparation de leur budget sur les années  $n + 1$  ;  $n+2$  ;  $n+ 3$ , etc.

En guise de recommandations, les priorités pour le SNU devraient être :

1. La conduite d'un plaidoyer de haut niveau pour le portage des acquis du projet et la mise en œuvre des recommandations des différentes études ;
2. La mise en œuvre d'une phase de consolidation des acquis du projet
3. La prise en compte de la consolidation des acquis du PC dans le CPD du PNUD et de l'UNICEF

4. Le renforcement des capacités des acteurs (promotion de l'investissement, stratégie de financement du développement, PGA, interphasage des systèmes de planification et de financement, l'exploitation des niches de ressources, etc.)
5. Renforcement des programmations conjointes pour une mutualisation des expertises, des ressources et plus d'efficience

## Annexes

### Annexe 1 : Cadre de résultats consolidé

#### 1. Contribution du PC aux résultats programmatiques mondiaux (durée complète du programme)

Résultat global 2 du Fonds commun pour les ODD : Financement supplémentaire mobilisé pour accélérer la réalisation des ODD (tableau complet ci-dessous)

| Indicateurs   | Référence 2019 | Cible (fin JP) | Résultat (fin JP) | Remarques |
|---|----------------|----------------|-------------------|-----------|
| 2.1 : USD et ratio de financement pour les solutions multisectorielles intégrées mobilisées désagrégées en termes de fonds des secteurs public et privé | ND             | 11%            | 9 %               |           |

Résultat global 4 du Fonds conjoint pour les ODD : Stratégies de financement intégrées pour accélérer les progrès des ODD mises en œuvre (Remplissez le tableau ci-dessous et fournissez les détails demandés)

| Indicateurs   | Référence 2019 | Cibles (fin JP) | Résultats (fin JP) | Remarques |
|---|----------------|-----------------|--------------------|-----------|
| 4.1 : # de stratégies/d'instruments de financement intégrés qui ont été testés  | ND             | 1               | 0                  |           |
| 4.2 : #de stratégies de financement intégrées mises en œuvre avec des partenaires en chef de file                                 | ND             | 1               | 0                  |           |
| 4.3 : # de cadres de partenariat fonctionnels pour des stratégies de financement intégrées visant à accélérer les progrès des ODD | ND             | 1               | 0                  |           |

#### 2. Indicateurs d'efficacité opérationnelle mondiale sélectionnés (durée complète du programme)

2.1. Votre programme conjoint a-t-il contribué à l'amélioration de la cohérence globale de l'UNCT ?

- Oui, considérablement contribué  
 Oui, contribué  
 Non

Expliquer brièvement : La mise en œuvre du programme conjoint a contribué à renforcer la collaboration inter-agence, la mutualisation des ressources et compétences

2.2. Votre programme conjoint a-t-il contribué à éviter la duplication des efforts des agences des Nations Unies participantes en interaction avec les autorités nationales/régionales et locales et/ou les entités publiques ?

Oui,

Non

N/A (s'il n'y a pas d'autres programmes conjoints dans le pays)

Expliquer brièvement : Le programme conjoint en permettant des planifications conjointes, des réunions inter-agence, le partage d'information contribué à éviter la duplication des efforts des agences des Nations Unies

### 3. Résultats selon le cadre de résultats du PC

| Résultat / Indicateurs  | Ligne de base | Cible originale (selon ProDoc) | Cible révisée (le cas échéant)              | Résultat (fin de JP) | Raisons de l'écart par rapport à l'objectif initial (si seulement) |
|---|---------------|--------------------------------|---|----------------------|--|
| 17.1.2 Proportion du budget national financée par les taxes intérieures   | 44 % (2018)   | 50%                            | Données sollicitées auprès du MEF et INSEED | ND                   |  |
| ODD 17.3.2 Volume des transferts de fonds (en dollars américains) en proportion du PIB total  | 5,58 % (2018) | 6%                             | Rapport BOP/BCEAO                           | ND                   |  |
| ODD 17.3.1 a) Investissements étrangers directs (IED), b) aide publique au développement et c) coopération Sud-Sud en proportion du budget national total | 12,3 % (2018) | 15%                            | Rapport BOP/BCEAO                           | ND                   |  |
| ODD 17.17.1 Montants en US Dollars engagés dans (a) les partenariats public-privé et (b) les partenariats avec la société civile                          | NA            | NA                             | Rapport BOP/BCEAO                           | ND                   |  |
| ODD 2.a.1 L'indice d'orientation de l'agriculture pour les dépenses publiques   | NA            | NA                             | NA  | NA                   |  |
| ODD 2.a.2 Total des flux officiels (développement officiel et autres flux officiels) au secteur de l'agriculture  | NA            | NA                             | NA  | NA                   |  |

## Annexe 2 : Liste des documents stratégiques

### 1. Documents stratégiques produits par le PC

| Titre du document   | Date (mois ; année) une fois finalisé | Type de document (politique/stratégie, évaluation, orientation, matériel de formation, méthodologie, etc.) | Brève description du document et du rôle du PC dans sa finalisation   |
|---|---------------------------------------|--|---|
| Analyse de l'efficacité des dépenses de nutrition au Togo : Une analyse comparative par la méthodologie DEA | Octobre 2021                          | Évaluation des coûts, budgétisation, revues des dépenses   | Le document présente les résultats de l'analyse de l'efficacité de la dépense publique en nutrition au Togo. Ces résultats montrent que le Togo réalise une performance appréciable, en ayant un score d'efficacité équivalant à 91% de celui des pays les plus performants de l'échantillon.<br>Il ressort également que le Togo pourrait réduire de plus de sept points de pourcentage, l'incidence du retard de croissance des moins de 5 ans dans le pays, simplement en dépensant mieux en nutrition, s'il arrivait à se situer au niveau des meilleurs performeurs. |
| Examen de la Politique d'investissement – Togo  | Mai 2023                              | Evaluation   | Réalisé à la demande du Gouvernement, l'EPI du Togo contient une analyse des politiques de développement, du climat des affaires et des institutions ayant un rôle en matière d'investissement.<br>Il formule des recommandations devant permettre d'attirer plus d'investissements et permettre une montée en gamme des biens et services produits au Togo.  |
| Rapport Investment case du secteur de la nutrition  | Octobre 2021                          | Évaluation des coûts, budgétisation, revues des dépenses   | Ce rapport présente les arguments en faveur d'investissements substantiels pour réduire la malnutrition des enfants au Togo. Il explique pourquoi il est urgent d'intensifier les interventions nutritionnelles à fort impact et rentables pour réduire, sur une période de 5 ans, le fardeau très élevé de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et leurs mères. Le document analyse ce qui pourrait arriver selon quatre (04) scénarii ou stratégies à mettre en œuvre :   |
| Un espace budgétaire pour le financement de la Nutrition au Togo  | Octobre 2021                          | évaluation des coûts, budgétisation, revues des dépenses   | Ce rapport s'appuie sur deux (02) études précédentes à savoir l'Investment Case et l'étude sur l'analyse de l'efficacité. Elle vise à (i) évaluer l'espace budgétaire pouvant être dégagé pour la nutrition et (ii) analyser les marges de manœuvres budgétaires possibles. En outre, l'étude permettra d'identifier les orientations majeures devant permettre de définir pour le Togo, la stratégie de financement de la nutrition.   |
| Stratégie de financement du secteur de la nutrition   | Octobre 2021                          | Stratégie de financement des ODD   | Ce document identifie les leviers de mobilisation soutenue et suffisante des ressources financières et techniques pour la mise en œuvre de la politique nationale de la nutrition   |
| DFA, Rapport de démarrage   | Décembre 2021                         | EFD et évaluations diagnostiques   | Ce document présente les activités réalisées dans le cadre de la phase de démarrage de l'étude sur le financement du développement  |
| Rapport investment case y compris analyse de  | Août 2022                             | Évaluations diagnostiques  | Ce document présente un cadre d'investissement dans le domaine de l'éducation et principalement pour l'enseignement de base (préscolaire, primaire, et 1er cycle du secondaire) au Togo sur la  |



|   |                |                           |   |
|---|----------------|---------------------------|---|
| l'efficience pour l'éducation de base au Togo   |                |                           | période 2023-2030, y compris une analyse de l'efficience des dépenses d'éducation   |
| Réalisation d'un plaidoyer d'investissement en faveur de l'éducation au Togo : rapport de synthèse                                      | Septembre 2022 | Document de plaidoyer     | Le document présente quatre (04) scénarii en matière d'investissement en faveur de l'enseignement de base du Togo   |
| Rapport d'analyse de l'espace budgétaire pour le financement de l'éducation au Togo   | Août 2022      | Évaluations diagnostiques | Ce rapport prend appui sur l' « Investment Case » y compris l'analyse de l'efficience. Il présente les résultats de (i) l'évaluation de l'espace budgétaire pouvant être dégagé pour l'éducation et (ii) l'analyse des marges de manœuvres budgétaires possibles pour le Togo. En outre, le document présente les orientations majeures devant permettre de définir pour le Togo, la stratégie de financement de l'éducation.   |
| Stratégie de financement de l'éducation au Togo   | Septembre 2022 | Stratégie                 | Ce document présente des mécanismes rapides, flexibles, et adéquats de financement de l'éducation, y compris les financements innovants, à même de permettre au Togo de réaliser ses objectifs nationaux et les ODD (ODD 4 notamment).  |
| Policy brief : Investir dans l'Education au Togo, fondement du développement Un cadre d'investissement en faveur de l'éducation au Togo | Septembre 2022 | Document de plaidoyer     | Cette note résume trois (03) études interdépendantes sur l'éducation au Togo : 1) un cadre d'investissement pour l'éducation (Investment Case) y compris l'analyse de l'efficience, 2) une estimation de l'espace budgétaire disponible pour le Togo, et 3) la formulation d'une stratégie pour le financement de l'éducation au Togo.  |
| Dossier d'investissement de la vaccination plus (krc1) au Togo  | 2022           | Évaluations diagnostiques | Ce document présente un cadre d'investissement en faveur de l'intensification et d'une couverture plus équitable des interventions de Vaccination-Plus, en vue d'accroître, à travers un plaidoyer de haut niveau, les investissements du Gouvernement dans ce domaine au cours des prochaines années jusqu'en 2024   |
| Policy brief investir pour réduire les décès évitables par la vaccination plus au Togo d'ici 2024                                       | 2022           | Document de plaidoyer     | Ce document est un argumentaire de plaidoyer pour améliorer la couverture vaccinale au Togo. Il démontre qu'assurer « la vaccination plus » en routine reste un investissement porteur pour le Togo.  |
| Rapport analyse historique et prospective (Investment case) sur l'hygiène et l'assainissement au Togo                                   | Juillet 2023   | Évaluations diagnostiques | Le rapport d'analyse historique et prospective présente les éléments du dossier d'investissement (Investment case) pour l'hygiène et l'assainissement de base au Togo. L'objectif du présent rapport est d'estimer le niveau de financement actuel du sous-secteur de l'hygiène et l'assainissement de base au Togo, d'évaluer le niveau de financements nécessaires pour atteindre les résultats du sous-secteur et d'analyser le retour sur investissement dans ce sous-secteur au Togo |
| Analyse de l'espace budgétaire pour le financement de l'hygiène et l'assainissement au Togo   |                | Évaluations diagnostiques | Ce document présente une analyse sur l'espace budgétaire mobilisable en faveur du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement et propose des scénarii de mobilisation de l'espace budgétaire alignés sur les hypothèses du cadrage macroéconomique DPBEP 2023-2025, à savoir le scénario de base (tendance actuelle), le scénario pessimiste et le scénario optimiste, pour le financement de l'HA de base au Togo.  |

|   |              |                       |   |
|---|--------------|-----------------------|---|
| Stratégie de financement du secteur de l'hygiène et de l'assainissement au Togo | Juillet 2023 | Document de plaidoyer | Ce document est un argumentaire de plaidoyer pour améliorer le financement en faveur du secteur de l'HA. Il identifie les leviers à actionner pour mobiliser de façon soutenable et suffisante les ressources financières et techniques |
|---|--------------|-----------------------|---|

## 2. Documents stratégiques auxquels le PC a directement contribué

| <b>Titre du document</b> | <b>Date (mois ; année) une fois finalisé</b> | <b>Type de document (politique/stratégie, évaluation, orientation, matériel de formation, méthodologie, etc.)</b> | <b>Brève description du document et du rôle du PC dans sa finalisation</b> |
|--------------------------|--|---|--|
|                          |  |   |  |
|                          |  |   |  |

### **Annexe 3. Supports de communication.**

1. [Histoire d'intérêt humain](#)
2. [Produits de communication](#)

| <b>Titre du document</b>                                | <b>Date une fois finalisé (MM/AA)</b> | <b>Brève description et lien hypertexte (s'il existe)</b>   |
|---|---------------------------------------|---|
| Article dans PNUD INFO TOGO - NEWSLETTER -              | Janv-Juin 2021                        | <a href="https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-11/PNUD%20Info%20Togo-%20Newsletter%20-%20Juin%202021%20soft.pdf">https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-11/PNUD%20Info%20Togo-%20Newsletter%20-%20Juin%202021%20soft.pdf</a>   |
| Article sur le site du PNUD                             | Juin 2021                             | <a href="https://www.undp.org/fr/togo/press-releases/lancement-du-projet-damelioration-du-financement-du-developpement-pour-la-realisation-des-odd-au-togo">https://www.undp.org/fr/togo/press-releases/lancement-du-projet-damelioration-du-financement-du-developpement-pour-la-realisation-des-odd-au-togo</a> |
| Article sur le portail électronique de l'investissement | août-21                               | Deux nouvelles plateformes dédiées à l'investissement ont été lancées - Ministère de la Promotion de l'Investissement (gouv.tg)   |
| Article sur le portail électronique de l'investissement | août-21                               | Rose MIVEDOR, et Kodjo ADEDZE lancent le portail web dédié à l'investissement au Togo - Radio Oreole   Santé et éducation   |
| Communiqué de presse                                    | juin-21                               | <a href="https://www.togofirst.com/fr/gestion-publique/1006-8006-un-projet-d-1-milliard-fcfa-pour-mobiliser-davantage-de-ressources-pour-les-odd B10">https://www.togofirst.com/fr/gestion-publique/1006-8006-un-projet-d-1-milliard-fcfa-pour-mobiliser-davantage-de-ressources-pour-les-odd B10</a>             |

**Annexe 4 : Commentaires des parties prenantes**

| N° | Nom de l'entité                                | Nom du représentant            | Titre   | Coordonnées  | Rôle dans le programme          | Résumé des commentaires   |
|----|--|--------------------------------|---|--|---------------------------------|---|
| 01 | Ministère de l'Economie et des Finances        | AKAYA Kpowbié Tchasso Stéphane | Ex-Secrétaire Permanent aux Réformes (actuel SG du MEF) | <a href="mailto:stephane.akaya@gmail.com">stephane.akaya@gmail.com</a> | Président du Comité de pilotage | <p>Cet appui répond à un besoin réel l'Etat togolais. Avec le coronavirus et ses effets, le Gouvernement cherchait les sources potentielles de mobilisation des ressources fiscales et non fiscale pour financer sa politique de développement.</p> <p>L'appui du PC a permis de faire une cartographie de toutes les sources de financement (public, privé, société civile) et des potentialités de financement du développement du pays.</p> <p>Aujourd'hui avec ce rapport (EPI), le Togo dispose des informations et outils pour mieux élaborer la stratégie de financement du gouvernement, la gestion des dettes et puis la mobilisation des recettes que ce soit les recettes fiscales ou les recettes non fiscales et aussi améliorer la collaboration avec les partenaires....</p> <p>En termes de perspectives, les acquis de ce projet viennent conforter les réformes que le Gouvernement est en train de mettre en œuvre, notamment la stratégie de financement, la mise en place des outils permettant d'optimiser les recettes fiscales et non fiscales.</p> |
| 02 | Ministère de la Planification du Développement | Bèguèdouwè PANETO              | Secrétaire Général                                      | <a href="mailto:panetob1@gmail.com">panetob1@gmail.com</a>             | Point focal du gouvernement     | <p>La Plateforme de gestion de l'aide (PGA) est une initiative du ministère de la planification du développement mise en</p>  |

|    |                         |                        |   |                            |           |  |
|----|-------------------------|------------------------|---|----------------------------|-----------|--|
|    | et de la<br>Coopération |                        |   |                            |           | place en 2012 et qui permet de capitaliser tous les soutiens au développement reçus par le Togo. Elle est conçue de sorte à désagréger le soutien dans le domaine du climat. Cela prend en compte le soutien reçu aussi bien par l'Etat que par le secteur privé et les organisations de la société civile. Depuis 2014, cette plateforme n'est pas opérationnelle. Le PC a permis de dynamiser la PGA pour aller vers l'autonomisation.   |
| 03 | PNUD                    | El Allassane<br>Baguia | Spécialiste du<br>financement du<br>Développement | allassane.baguaia@undp.org | Chef PUNO | Le SDG Fund a permis de faire l'évaluation du financement du développement pour mieux cerner le paysage du financement et les potentialités en termes de mobilisation de ressources. Il a permis de poser les bases de la mise en place du Cadre national de financement intégré. Avec le CNFI, c'est un nouveau paradigme de coordination et de gestion des flux financiers de l'Etat. Il est important que ce cadre national de financement intégré soit mis en place par décret qui oblige le gouvernement à reconnaître de façon institutionnalisée ce dispositif qui va un peu plus au-delà de la partie aide qui existait avant donc on rentre dans un niveau paradigme. |

|    |   |              |             |  |                 |  |
|----|---|--------------|-------------|--|-----------------|--|
|    |   |              |             |  |                 | <p>Par ailleurs, l'autre résultat stratégique majeur, c'est le portail d'investissement.</p> <p>En 2023 le PNUD a prévu sur des ressources pour appuyer la communication pour renforcer la visibilité du portail.</p>  |
| 04 | PNUD/<br>Bureau du<br>coordonnateur<br>résident | Bibata Dillé | Economiste, | <a href="mailto:dille@un.org">dille@un.org</a> | RCO Focal Point | <p>Avant le PC, il n'y avait pas vraiment de cadre qui rassemble toutes les parties prenantes du Togo autour des besoins de financement. Le PC a permis de poser les bases pour mettre en place les instances de gouvernance prévues pour le CNFI et surtout de mettre davantage de cohérence et de synergie pour plus d'efficacité dans la gouvernance financière du pays.</p> <p>Une des leçons de ce PC est que l'appropriation par le gouvernement est un des facteurs de réussite de la mise en place des réformes et du CNFI. Par rapport à la promotion de l'investissement, les progrès observés sont essentiellement dus à la forte implication de la ministre dans tous les aspects.</p> <p>Des retards ont été observés du fait de la lourdeur administrative, des problèmes de leadership, du temps mis pour recruter les consultants et des réajustements qui ont été</p> |

|    |        |                   |                              |  |                         |   |
|----|--------|-------------------|------------------------------|--|-------------------------|---|
|    |        |                   |                              |  |                         | faits en raison de l'évolution du contexte politique et institutionnel national.  |
| 05 | UNICEF | Mohamed El Bechir | Chef de la politique sociale | <a href="mailto:melbechir@unicef.org">melbechir@unicef.org</a> | Point focal de l'UNICEF | <p>Ce qui est bon au Togo qu'on ne retrouve pas dans d'autres pays c'est la bonne collaboration entre le PNUD, l'UNICEF et la coordination du système des Nations Unies, ça il faut le signifier parce que ça a permis un peu d'avoir un bon partage des responsabilités et faire avancer plus rapidement le projet parce que dans d'autres pays il y a une évaluation qui a été faite sur la collaboration et rare sont les pays dans lesquels la collaboration a été bonne.</p> <p>Aussi, grâce à ce projet nous avons une meilleure visibilité du financement du développement et des ODD au Togo. Avant on avait une vision plus ou moins parcellaire du financement du développement mais avec ce projet nous avons réussi à mettre ensemble tous les partenaires gouvernementaux et nous avons expliqué aussi et engagé les ambassades, les pays donateurs, les coopérations bilatérales et multilatérales, la FMI, la Banque mondiale, tous ces acteurs-là ont été associés, ça aussi, Ça aussi ce sont de bonnes pratiques.</p> |

|    |   |                                    |  |  |                    |  |
|----|---|------------------------------------|--|--|--------------------|--|
| 6  | <b>UNICEF</b>                                       | <b>M. Tadjro Dimaké</b>            | <b>Politique sociale</b>   | <a href="mailto:dtodjro@unicef.org">dtodjro@unicef.org</a>         | Politique sociale  | <p>Le grand acquis de ce projet, ce sont les dossiers d'investissement en éducation, nutrition, éducation, eau et assainissement. La prochaine étape cruciale c'est d'organiser une table ronde avec les différents ministères et partenaires pour susciter la prise en compte des recommandations de toutes les études dans le budget de l'État, dans l'aide publique des partenaires et aussi du secteur privé pour susciter un engagement à financer davantage les secteurs sociaux.</p> <p>Le projet a permis de renforcer la collaboration inter-agences au sein du système des Nations qui facilite la mutualisation des efforts et la mobilisation des ressources</p> |
| 07 | Ministère de la Promotion de l'Investissement (MPI) | <b>Evariste Kuamivi ESSEH-YOVO</b> | Directeur de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation<br>Conseiller du Ministre | <a href="mailto:k.esseh-yovo@apizf.org">k.esseh-yovo@apizf.org</a> | Point focal du MPI | <p>Le ministère de la Promotion de l'Investissement (MPI) est un jeune département mais avec une mission très ambitieuse, celle de promouvoir les investissements directs étrangers au Togo. C'est d'ailleurs la première fois que le Togo se dote d'un département dédié à l'investissement. Pour ce faire, il faut mettre en place les instruments de base. La réalité est qu'avant, on naviguait à vue, il n'y avait pas de professionnalisme. Grâce à l'appui du PC, le Togo a adopté de nouvelles mesures d'incitation pour promouvoir l'investissement. On peut citer,</p>   |

|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  | <p>entre autres, la mise en place d'un portail d'investissement, qui vise à faciliter la mise en relation entre investisseurs nationaux et étrangers.</p> <p>Cet appui a également permis de doter le Ministère d'un Modèle Opérationnel de l'API-ZF (MO). En perspective également, le Ministère va de doter d'une Carte des investisseurs pour le financement du développement durable (SDG Investor Map) au Togo et d'une stratégie de marketing digital de promotion de l'investissement au Togo. Il est également prévu des la réalisation de support de communication pour la promotion de l'investissement.</p> <p>Avant on attendait que les investisseurs viennent, maintenant on va à leur recherche. Ce projet a permis de Promotion de mettre e place les outils pour promouvoir la destination TOGO.</p> <p>Comme effet multiplicateur, à partir des résultats de l'EPI, la BM accompagne le ministère pour l'élaboration de Politique nationale en matière de promotion des investissements, la stratégie d'investissement et son plan d'action budgétisé.</p> <p>Le Togo est en apprentissage et s'attèle à mettre en place les conditions pour attirer les investisseurs.</p> <p>Sur la base des acquis, le pays a en perspective de mettre en</p> |
|--|--|--|--|--|--|



|    |   |                               |  |  |   |   |
|----|---|-------------------------------|--|--|---|---|
|    |   |                               |  |  |   | place les infrastructures, de créer les conditions d'installation des investisseurs, de mettre en place des pôles de compétitivité dans chaque région (Aného, Blitta, Kara). Aujourd'hui le département dispose d'outils pour mieux aider les promoteurs en leur fournissant les informations et pour faire leur suivi  |
| 08 | Ministère de la Promotion de l'Investissement (MPI) – Agence de Promotion des investissements et de la zone France (API-ZF) | <b>M. POTCHO Nonyou-Ehong</b> | Directeur du Guichet unique et des relations publiques | <a href="mailto:n.potcho@apizf.org">n.potcho@apizf.org</a>       | Responsable des actions en lien avec la promotion des investissements, notamment le portail de l'investissement | Le projet a permis d'opérationnaliser le portail de l'investissement. Cet outil a permis de digitaliser 60 procédures parmi lesquelles on peut citer celles relatives à la zone franche, au code des investissements, à la création d'entreprise, aux paiements d'impôt, à l'immatriculation à la sécurité sociale. Il a également permis de mettre en ligne 16 services pour traiter l'agrément en zone franche et l'exonération fiscale des véhicules et ou des salariés. Et depuis août 2021, le portail est visité mensuellement par 3000 potentiels investisseurs. |
| 09 | PNUD  | Emile Kenkou                  | Communication and Public Relations Officer             | <a href="mailto:emile.kenkou@undp.org">emile.kenkou@undp.org</a> | Chargé de communication   | Il était prévu une stratégie de communication pour accompagner la mise en œuvre des activités. Des articles de presse ont été publiés pour donner de la visibilité aux réalisations. Toutefois, le recrutement de l'agence de communication a pris du retard, ce qui n'a pas permis de dérouler à temps les activités de visibilité sur le projet.  |

|    |   |                       |                             |  |   |   |
|----|---|-----------------------|-----------------------------|--|---|---|
| 10 | PNUD                                    | ANDRIANARISON Francis | Senior Economist Bénin-Togo | <a href="mailto:francis.andrianarison@undp.org">francis.andrianarison@undp.org</a> |   | <p>L'évaluation du financement du développement a montré qu'il y a beaucoup de possibilités que le pays peut exploiter. Mais pour y arriver, il faut régler la question des capacités. Certes, les capacités existent mais elles sont insuffisantes au regard de l'évolution du contexte mondial. Un acquis majeur du projet est le portail qui permet en fait de faciliter les investissements. Mais il faut une Stratégie de marketing plus agressive pour rendre le site vraiment visible. L'enseignement est qu'il y a des potentiels et qu'il faut continuer. Ce n'est que la première étape, il faut continuer. La mise en place du CNFI et des réformes est un long processus qui peut être confronté à des résistances. Mais un bon leadership des autorités permettra d'utiliser les outils mis en place pour avancer dans ces réformes.</p> |
| 11 | Bureau du coordonnateur résident du SNU | Serge A. YAPO         | Chef de Bureau              | <a href="mailto:yapos@un.org">yapos@un.org</a>                                     | Conseiller en planification stratégique | <p>Les résultats stratégiques majeurs de ce SDG Fund sont l'amélioration de la connaissance du paysage économique du pays, la réactivation de la PGA, la mise en place du portail d'investissement, les dossiers d'investissement qui sont des outils de plaidoyer</p>  |
| 12 | Ministère de la Santé                   | Dr BOURAIMA           | Chef Division Nutrition     |  | Point focal Nutrition                   | <p>L'étude sur la nutrition a permis de voir le niveau d'investissement actuel pour</p>   |

|  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  | <p>les activités de nutrition et quelles sont les sources actuelles et potentielles de financement, d'identifier les financements innovants pour financer le sous-secteur. Elle a montré que la nutrition est sous-financée. La finalité c'est d'utiliser les résultats de ces études pour faire le plaidoyer en vue d'accroître la mobilisation des ressources en faveur de la nutrition.</p> <p>Les résultats ont été partagés avec les membres de la task force nutrition. Un résumé des études a été fait pour servir de plaidoyer. Une présentation a été faite au président de la task force, le SG du Ministère de la santé. La perspective c'est l'organisation de la table ronde des partenaires.</p> |
|--|--|--|--|--|--|--|